

Constitution du dossier **D'INSCRIPTION** au LYCEE en FORET

Année 2024-2025

En classe de SECONDE GÉNÉRALE

Les documents ci-dessous seront à rapporter au moment de l'inscription au lycée :

Mercredi 26 juin (15h-19h) / Jeudi 27 juin (9h-20h)

Vendredi 28 juin (8h-17h) et Samedi 29 juin (9h-12h)



TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

A remplir et rapporter à l'inscription (documents à télécharger sur TELESERVICES)

- Fiche d'inscription Recto Verso précisant les langues, options demandées et les renseignements concernant les responsables légaux



NOUVELLE PROCEDURE POUR BENEFICIER DE LA BOURSE DE LYCEE

Les familles qui souhaitent demander **ou continuer à bénéficier de la bourse** pour leur enfant doivent **IMPERATIVEMENT** donner leur accord au dos de la feuille d'inscription dans l'onglet

ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE

et compléter les renseignements concernant le parent demandeur nécessaires à la mise en relation de votre dossier avec la DGFIP.

SANS CET ACCORD, les élèves boursiers perdront le bénéfice de leur bourse.



- Fiche d'urgence

- RIB à adresser en précisant le nom de votre enfant en objet directement par mail à : intendance.0450040z@ac-orleans-tours.fr

A joindre lors de l'inscription

- Photocopie du livret de famille et de la Carte d'identité
- En cas de divorce, fournir la copie du jugement précisant l'autorité parentale et le lieu d'hébergement
- Pour les élèves de nationalité étrangère : Elèves mineurs, copie du titre de séjour du responsable légal.
Elèves majeurs, copie du titre de séjour de l'élève
- 1 photo (pour la fiche confidentielle infirmerie qui sera fournie et remplie sur place)
- Photocopie des vaccinations extraites du carnet de santé
- Pour les élèves bénéficiant d'un dispositif particulier (PAI, PAP, PPS, aménagement d'épreuve au DNB) fournir la(les) copies des documents

FACULTATIF

- Adhésion à la Maison des Lycéens + Chèque M.D.L. à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée en Forêt (15€ 1^{er} enfant et 7.5 € 2^{ème} et suivant) NOM-Prénom-Classe de l'élève au dos
- Adhésion à la caisse de solidarité (NOM-prénom-classe de l'élève au dos) Montant libre pour accompagner ponctuellement et financièrement des familles rencontrant une difficulté particulière (espèces, virement ou chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée en Forêt)

Pour l'Internat * :

- Compléter la demande d'internat, et la remettre lors de l'inscription

* dans la limite des places disponibles.